

Associé étranger (1764)

Michel-Nicolas Henry, né à Toul (Paroisse Saint-Amant) le 6 décembre 1725, fils de Joseph Henry et de Marthe Pillement, appartient à une famille de la magistrature de la ville. Son père, de l'université de Strasbourg, a été reçu avocat au parlement de Metz le 10 juin 1717 puis a été nommé conseiller du Roi au bailliage et siège présidial de Toul le 25 février 1720. Il est petit-fils de Louis Henry, conseiller secrétaire de la chancellerie du présidial, et de Catherine Haussonville. Son oncle, Michel Pillement, est curé de Laye (Lay-Saint-Remy).

Il effectue ses études à Paris au collège de La Marche, sous la direction de Nicolas-François Guérin, professeur de rhétorique et recteur de l'Académie de Paris. Reçu avocat à Paris, il se consacre à la jurisprudence. Rentré à Toul en 1747, il est nommé conseiller du Roi et son procureur au siège présidial de Toul. Maître échevin de Toul de 1761 à 1763, il y fonde une maison de force pour les filles débauchées.

Michel-Nicolas Henry s'intéresse à la mécanique, à la chimie, à la botanique et à l'histoire naturelle. Il fait partie, depuis le 28 avril 1758, des « amateurs, associés-libres et correspondants » de la Société royale des sciences et des arts de Metz à laquelle il envoie des mémoires. Henry effectue également une recherche pour Dupré de Saint-Maur sur les voies romaines et sur la position de quelques villes anciennes. Il correspond avec l'antiquaire Lemoine, de Moyenvic, donnant notamment des détails sur la compagnie des Cadets-Dauphin, sur les prix attribués à « l'abattage de l'oiseau » (le Papegai), sur des livres publiés à Toul ou les archives de la ville, de l'évêché et de la cathédrale. Mais ce n'est pas lui, mais son frère Joseph, qui, avec Bicquille et Thouvenin, est l'auteur des mémoires concernant le démembrement du diocèse et l'anoblissement du chapitre.

Dans une lettre adressée à Solignac et lue à la séance du 24 janvier 1764, Henry demande une place à l'académie. « Connu et estimé de la plupart des confrères, [il] est reçu d'un suffrage unanime et sans passer par le scrutin », le 31 janvier. Il donne son discours de réception le 8 mai suivant, sur l'influence de la philosophie sur les lois.

Son appartenance à l'Académie reste de courte durée car il meurt à Toul (Paroisse Sainte-Geneviève) le 16 Janvier 1765. Il est inhumé dans l'église des Cordeliers. À ses obsèques sont présents : son frère, Joseph-François-Claude Henry, conseiller au bailliage et siège présidial ; son oncle, Joseph Olry, conseiller du Roi, receveur et payeur des gages des officiers du bailliage ; son cousin, Pierre Olry, conseiller du Roi, lieutenant-général de police et maître échevin de la ville. À la Société royale, son éloge est prononcé par Solignac, le 2 mai 1765. [Alain Petiot]

Archives de l'Académie de Stanislas, procès-verbaux manuscrits, vol. III, f° 589-590, 645-662, IV, f° 44-49 ; Arthur BENOIT, « Les ex-libris dans les trois évêchés », *Revue d'Alsace*, nouvelle série, 11^e année, Colmar, 1882, p. 157 ; Journal de DURIVAL l'aîné, Nancy, bibliothèque Stanislas, ms 863¹⁻¹⁴, (8 mai 1764, 2 et 8 mai 1765) ; Abbé Émile HATTON, *La Société Royale des Sciences et Belles-Lettres de Nancy (Académie de Stanislas) de 1750 à 1793*, thèse d'histoire moderne et contemporaine présentée devant l'Université de Nancy (1952), édition de 2003, p. 365-366 ; *Mémoires de l'Académie de Metz* (1873-1874), Metz, 1875, p. 431 ; Emmanuel MICHEL, *Biographie du parlement de Metz*, Metz, 1853, p. 222 ; E. PANIGOT, « Notices biographiques et bibliographiques des membres de l'Académie de Stanislas de 1750 à 1880 » (Mars 1883), Nancy, bibliothèque Stanislas, ms 960-962 (702), vol. 1, f° 58 v°.